

Négociations du plan social: GT Dispositions relatives au temps de travail et à la planification du personnel

Concilier famille et travail

Propositions de Garanto

- Formation d'un groupe de travail (GT) sur la conciliation (collaborateurs de l'OFDF et partenaires sociaux concernés)
Objectif: développer des solutions pratiques (notamment dans le cadre de plans de service fixes) et perfectionner les mesures prises.

Motivation: la question de la conciliation constitue un défi particulier pour l'OFDF, car de nombreuses collaboratrices/nombreux collaborateurs travailleront bientôt en équipes fixes et selon des horaires irréguliers. Cela exige des dispositions et des solutions particulières.

- Une même organisation dans toute la Suisse
Une requête importante pour nous est que la distribution des services soit la même pour toutes/tous. Il ne devrait pas y avoir de différences régionales.
- Accorder des congés substantiels non rémunérés de maternité/paternité/parentaux, en fonction des besoins des personnes intéressées.
- Flexibilité et autodétermination du temps de travail.
- Autoriser le travail à temps partiel.
- Autoriser le travail à temps partiel également en cas d'offre d'emploi (80% au lieu de 100%).
- Renforcer le droit à des formes de travail mobiles.
- Autoriser le travail sur le trajet pour se rendre au travail.
- Promouvoir des modèles de travail à temps partiel pour les femmes et les hommes, également au niveau des cadres.

Juin 2022